



COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCE

**BULLETIN
D'INSCRIPTION**

INTÉGRATION EN COURS DE CURSUS 2^e ET 4^e ANNÉES UNIQUEMENT

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse électronique :

Niveau universitaire :

Examens et certificats obtenus en France ou cursus à l'étranger :

Année 2011/2012 :

Année 2010/2011 :

Année 2009/2010 :

Année 2008/2009 :

Autres :

Baccalauréat obtenu en :

Série :

Date et signature :

Je soussigné(e) désire être inscrit(e) en commission
d'équivalence :

1^{re} session

le lundi 4 juin 2012,
*dépôt des candidatures avant le vendredi 11 mai 2012
(cachet de la poste faisant foi)*

épreuve de français, le lundi 4 juin 2012

2^e session

le jeudi 6 septembre 2012,
*dépôt des candidatures avant le vendredi 24 août 2012
(cachet de la poste faisant foi)*

épreuve de français, le jeudi 6 septembre 2012

*Les élèves non francophones doivent passer une épreuve
écrite de langue française et attester d'un Test de
Connaissance en Français, TCF, de niveau 6 (c2), 5 (c1) ou 4
(B2), en cours de validité.*

**Pièces à joindre obligatoirement
au bulletin d'inscription**

- 1 → photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'une carte de séjour pour les étudiants étrangers;
- 2 → photocopies certifiées conformes des diplômes;
- 3 → certificats justifiant des années d'études artistiques;
- 4 → curriculum vitae;
- 5 → 3 photos d'identités (nom et prénom inscrits au dos);
- 6 → lettre de motivation.

Renseignements : esap@mairie.mc

Les candidats sont convoqués par courrier.

Conformément à l'article 14 de la loi n° 1.165 du 23 décembre 1993 modifiée par la loi n° 1.353 du 4 décembre 2008 réglementant le traitement des informations nominatives, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant auprès du secrétariat.